



Sécurité

· L'éditeur du document ne peut être tenu responsable de tout accident ou incident survenu lors de votre balade.

Sur les voies partagées, respectez le code de la route. N'oubliez pas que les routes ouvertes à la circulation restent prioritaires aux intersections avec la voie verte. Soyez très vigilant avec les enfants et veillez, avant chaque intersection, à ce que vos enfants soient à côté de vous.

N'hésitez pas à vous signaler en utilisant les avertisseurs sonores (sonnette) quand vous doublez d'autres usagers.

Respectez l'environnement naturel, ainsi que les équipements d'accueil, et de signalisation. Soyez courtois avec tous les autres usagers de la voie. Vous devrez vous considérer en complète autonomie. Vous devez vous conformer au Code de la route, aux arrêtés préfectoraux et municipaux

Nous vous souhaitons une belle balade

Boucle touristique du Village de Saint-Germain-de-Calberte

05

99 km

2000m

Difficile

6h00



Balade en pays Raiols, de culture protestante où s'est déroulée la révolte des Camisards Vers 1540. Le surnom de **raiols** attribué aux cévenols viendrait de cette fidélité au roi. La répression sur les protestants s'accroît avec la révocation de l'édit de Nantes le 18 octobre 1685. Le village est situé à la limite sud du département de la Lozère avec celui du Gard, dans l'ancienne province du Gévaudan entre la Vallée Française et la Vallée Longue, Autrefois essentiellement couvert de châtaigneraies, le territoire communal est toujours fortement boisé. L'abandon progressif de la culture des châtaigniers, les pins ont petit à petit gagné l'ensemble de son territoire. Le bassin de vie de la commune est celui d'Alès. La particularité de la commune est le nombre important de producteurs de charcuteries et de fromage de chèvres qui vendent sur les marchés de la Grand Combe, d'Alès et dans les épiceries du village et des villages environnants

